

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Coopération policière : Sosthène Tengue et Mathurine Alexandria Ayenoue Anguilet rapatriés

G.R.M
Libreville/Gabon

LEUR fuite au Sénégal a finalement tourné court. Sosthène Tengue, 38 ans, auteur du vol d'une somme de 100 millions de FCFA à la succursale de la Banque internationale pour le commerce et l'industrie du Gabon (Bicig) à Port-Gentil, et sa compagne Mathurine Alexandria Ayenoue Anguilet, 29 ans, ont été rattrapés par les services de l'état-major des po-

lices d'investigations judiciaires (EMPIJ) du Gabon. Après la soustraction frauduleuse des fonds dans les comptes de l'établissement bancaire en question, le présumé auteur et sa petite amie se sont réfugiés depuis le 4 décembre 2022 à Dakar au Sénégal avec le butin. Ils espéraient ainsi échapper à la justice de leur pays avec l'argent détourné. Mais c'était mal connaître l'excellence de la coopération policière entre le Gabon et le Sénégal dans le cadre d'Interpol. Ce qui a donc permis de localiser et

d'interpeller Sosthène Tengue et Mathurine Alexandria Ayenoue Anguilet. Selon des sources concordantes, les deux fugitifs ont regagné le 5 février dernier Libreville sous bonne garde policière. Hier, ils ont embarqué à bord d'un bateau en direction de Port-Gentil, toujours sous escorte policière, pour répondre des faits qui leur sont reprochés. A savoir, des faits d'association de malfaiteurs, recel, vol aggravé et blanchiment de capitaux.



Photo: DR

Sosthène Tengue et sa complice Ayenoue Anguilet expulsés vers le Gabon pour répondre de leur forfait.

Détention et commercialisation d'ivoire : un trafiquant présumé interpellé à Kango

Abel EYEGHE EKORE
Kango/Gabon

UN homme âgé de 31 ans, Évrard Mbongo, a été interpellé le 31 janvier 2023 à Kango, par une équipe mixte constituée d'agents de la gendarmerie de la brigade de Kango centre et de ceux des Eaux et Forêts appuyée par l'Organisation non gouvernementale (ONG) Conservation Justice (CJ). Il avait en sa possession des pointes d'ivoire pesant 16 kilogrammes. Le mis en cause a été arrêté au moment il était en train d'effectuer une transaction en vue d'écouler sa "marchandise" dans un motel de la localité. Selon Évrard Mbongo, alors qu'il était en forêt pour une partie de chasse, il aurait trouvé un éléphant mort en pleine décomposition. Aussi a-t-il profité de cette belle occasion pour récupérer les pointes qu'il a ramenées discrètement au village. Ensuite, il dit avoir confié les dites pointes d'ivoire à un ami vivant du côté de Ndjolé dans le département de l'Abanga-Bigné (province du Moyen-Ogooué). C'est donc ce dernier qui l'aurait mis en contact avec l'acheteur



Photo: AEE

Evrard Mbongo, tenant des pointes d'ivoire à la brigade de Kango centre. qui lui aurait fixé rendez-vous dans ce motel de Kango où il a été interpellé. Malheureusement pour Évrard Mbongo qui ignorait qu'il était discrètement suivi par les enquêteurs constitués des éléments de la gendarmerie, des Eaux et Forêts et de l'Ong CJ, auparavant informés de la transaction. C'est pendant qu'il pénètre dans le motel qu'il est interpellé avec son sac d'ivoire renfermant 16 kg d'ivoire qu'il prétend vouloir vendre à 20 mille francs le kilo. Le trafiquant présumé sera présenté devant le parquet de Libreville pour répondre de son acte. Il encourt, selon les dispositions de l'article 390 du Code pénal nouveau, jusqu'à 10 ans d'emprisonnement.



CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE

ADMINISTRATION PROVISOIRE

COMMUNIQUÉ

(Portant paiement des pensions mensuelles et du 1^{er} trimestre 2023)

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) porte à la connaissance de tous ses **bénéficiaires de pensions payés en espèces**, que les paiements de l'échéance du mois de **janvier et du 1^{er} Trimestre 2023 débuteront le vendredi 03 février 2023** sur toute l'étendue du territoire national, selon le calendrier établi ainsi qu'il suit :

Dates de paiement	Répartition des assurés selon l'ordre alphabétique
Vendredi 03 février 2023	De A à I
Samedi 04 février 2023	De J à M
Lundi 06 février 2023	De N à Q
Mardi 07 février 2023	De R à Z

Aussi, tous les bénéficiaires habituellement payés dans les agences de Libreville et d'Owendo sont priés de se présenter sur le site de la CNSS IMMO, sis à Montagne-Sainte.

En raison de l'affluence occasionnée par le paiement des nouveaux droits, tous les sites de paiement de Libreville seront exceptionnellement ouverts le samedi 04 février 2023, de 8h30 à 13h00.

Par ailleurs, la CNSS invite tous les pensionnés désirant changer de mode de paiement à bien vouloir apporter leur relevé d'identité bancaire (RIB).

Notre ambition: mieux vous servir

Fait à libreville, le 01 février 2023

L'ADMINISTRATION PROVISOIRE

2070, Avenue Georges Damas Aleka, Botovila • B.P. : 04 Libreville - Gabon • Tél. : (+241) 011 79 12 00 • Fax : (+241) 011 78 64 25 • Centre d'appels : 162
Service plaintes clients : 101 • www.cnss.ga • facebook : caisenationaledesecuritesocialegabon-officiel